

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal 1014 Lausanne

Madame Sylvie Podio Présidente du Grand Conseil Place du Château 6 1014 Lausanne

Réf. : MFP/15022878 Lausanne, le 15 novembre 2017

Détermination Jean-Michel Dolivo sur la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation - Alpen Peak à Sainte-Croix, pointe de l'iceberg de sociétés qui exploitent des salarié-e-s low cost ? (16_INT_563)

Madame la Présidente,

En date du 14 mars 2017, par l'adoption d'une détermination votée à l'unanimité, le Grand Conseil enjoignait le Conseil d'Etat de soutenir toute démarche, sur le plan fédéral, visant à mettre en place un système (notamment badges ou cartes professionnelles) attestant du respect, par les entreprises intervenant sur les chantiers, de conditions de travail conformes aux CCT de la branche ainsi que le paiement des charges sociales. Cette détermination faisait suite à la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation du 6 septembre 2016 de Monsieur le député Jean-Michel Dolivo « Alpen Peak à Sainte Croix, pointe de l'iceberg des sociétés qui exploitent des salariés-e-s low cost ».

Sur le fond, le Conseil d'Etat relève que le système de carte professionnelle (application Cerbère) est soutenu par les partenaires sociaux de la construction et qu'il a été repris ou est sur le point de l'être par d'autres cantons romands (Valais, Jura, Fribourg, etc). Il propose un système simplifié et qui peut se révéler efficace dans l'aide à la lutte contre le travail au noir. A noter aussi que ce système est déjà en usage dans certains chantiers publics de l'Etat (par ex. la RC 177). Fort de ce constat, le Conseil d'Etat se réjouirait que les autorités fédérales compétentes étudient son introduction sur l'ensemble du marché intérieur.

Afin de soutenir une mise en œuvre fédérale, le Conseil d'Etat a traité ce point lors de la rencontre avec la députation vaudoise aux chambres fédérales du 15 novembre dernier.



Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée. AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE

LE CHANCELIER

Nuria Gorrite

Vincent Grandjean

Annexe

• Détermination votée le 14 mars 2017